



# COMITE DE QUARTIER PORTES DE MONTROUGE

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #1

Lundi 12 avril 2021

De 18h30 à 20h30

Beffroi

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Marie-Luce IOVANE, M. Dionys COSSON, Mme Sophie CLAUDEL, M. Othman SANDERS, M. Bernard CROUZY, M. Etienne MARCHAL, M. Thierry QUIQUEREZ, Mme Nawar ACHHAL EL KADMIRI, Mme Carine HUSSE HONG-NOGUES, Mme Anny MANGENOT, M. Olivier ALLARD, M. Fathi BENTAIEB, Mme Dominique ROUSSEL, Mme Camille LEBRUN, M. Charles PHILIPPE, M. Jean-Louis PETITHORY, Mme Eléanore BOUTROIS, M. Arnaud ASTRE, M. Arnaud RIQUIER, membres du Collège des habitants.

Mme Liliane GRAINE, élue déléguée du quartier et Présidente de séance.  
M. Patrick XAVIER, élu délégué adjoint au quartier.  
Mme Sandra ANGELIER et sa suppléante Mme Célia AQUILON, représentantes de l'Association de quartier Le Soleil des Portes de Montrouge.  
M. Franck NELATON et sa suppléante Mme Phuong DO DUY, représentants des Commerçants du quartier.  
M. Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge, M. Patrice ONDOUA, Maire adjoint à la Jeunesse et à la Vie des quartiers, M. Ghislain MAGRO, Directeur du Cabinet du Maire, Mme Camille GENCO, Responsable du Pôle Démocratie Participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie Participative, Jessica NABET, Assistante du Service Communication

#### EXCUSES

Mme Agnès BLADOU, représentante des entrepreneurs du quartier, Mme Michèle OUZIEL, membre du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Mme Patricia CORBEC, Mme Renée BOSC, Mme Céline HARDAT, M. Juan DOMINGUEZ, Mme Manitra XAVIER, membres du Collège des habitants

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation de l'ensemble des membres du comité et des représentants du Pôle démocratie participative.
- II. Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte.
- III. Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier (prise de parole,



# COMITE DE QUARTIER PORTES DE MONTROUGE

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #1

Lundi 12 avril 2021

De 18h30 à 20h30

Beffroi

temps de parole, mode de décision ...).

- IV. Présentation des projets sur le quartier
- V. Programmation des prochaines réunions.
- VI. Remarques et questions diverses.

- Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres du comité de leur présence, il présente les membres de droit et rappelle le rôle de la Démocratie participative : elle complète et enrichit l'exercice de la démocratie représentative. Elle permet d'associer les habitants aux décisions et choix de la Ville de Montrouge en répondant au mieux aux attentes des citoyens tout en garantissant l'intérêt général.
- M. Patrice ONDOUA rappelle les spécificités de chaque quartier à Montrouge justifiant, ainsi, la constitution d'un comité par quartier dont il dresse le profil (5 membres de droit et un collège de 25 habitants). M. ONDOUA rappelle que 275 candidatures ont été déposées cette année pour faire partie du collège des habitants. Un tirage au sort a ainsi permis de désigner les membres.

## I. PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU COMITE ET DES REPRESENTANTS DU POLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Mme Liliane GRAINE annonce l'ordre du jour et propose aux membres du collège des habitants de se présenter : un tour de table permet à chaque membre d'énoncer ses motivations.

## II. ROLE ET MISSIONS DU COMITE DE QUARTIER ET PRESENTATION DE LA CHARTE

- Mme Liliane GRAINE présente ensuite au comité la Charte des Comités de quartier élaborée par le Pôle démocratie participative.  
Un exemplaire de la charte a été remis à chaque participant (transmis par mail en même temps que l'ordre du jour).
- Mme Liliane GRAINE demande aux membres du comité de faire remonter par mail à l'adresse : [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr), sous une dizaine de jours, les remarques concernant cette charte. Le Pôle Démocratie participative prendra compte de l'ensemble des remarques et suggestions des 6 Comités de quartier pour proposer une charte modifiée, commune à l'ensemble des Comités de quartier. Celle-ci devra être validée lors du prochain Conseil Municipal qui se déroulera en juin 2021, puis adoptée et signée lors de la deuxième réunion du comité.
- Mme Liliane GRAINE rappelle le rôle et les missions du Comité de quartier :
  - Proposer
  - Donner son avis
  - Contribuer

## III. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES REUNIONS DU COMITE DE QUARTIER (PRISE DE PAROLE, TEMPS DE PAROLE, MODE DE DECISION...)

- Monsieur Patrick XAVIER présente la définition des modalités de prise de parole, des temps de parole, des modes de décision ...
  - Se respecter
  - Ecouter et savoir laisser la parole à tous
  - Respecter l'ordre du jour
  - Fréquence des réunions (maximum 4 par an)
  - Lieu des réunions : (à confirmer) en présentiel de préférence.

#### IV. PRESENTATION DES PROJETS SUR LE QUARTIER

M. le Maire de Montrouge présente, un à un, les projets de la Ville sur le quartier :

- La ville a beaucoup évolué dans les années passées et va encore évoluer dans les années qui viennent. Située aux portes de Paris, Montrouge est la 5<sup>ème</sup> ville la plus dense de France (50 000 habitants pour 2 km<sup>2</sup>). Sa densité est plus importante que celle du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Cela est parfois critiqué alors qu'au contraire, c'est un atout qui permet une réelle intensité urbaine contribuant à la qualité de vie.
- Montrouge est aussi traversée par de nombreux flux : tous les jours, 80 % des Montrougiens quittent la ville pour aller travailler à l'extérieur, et 80 % des personnes qui y circulent viennent y travailler. Tous ces flux sont à prendre en compte pour la circulation et la fréquentation des commerces, des restaurants, des équipements sportifs et autres. Nous voulons essayer de réguler autant qu'il est possible tous ces flux et maîtriser le plus possible notre espace public ainsi que l'ensemble des équipements et des services que nous pouvons rendre à l'ensemble des habitants de cette ville. Pour maîtriser tout cela, il faut avoir un projet et avoir la capacité de le mettre en œuvre. La ville que l'on souhaite, est une ville ouverte et la plus verte possible. Ouverte cela veut dire vivre ensemble et continuer à créer du lien, se rencontrer, participer à des activités. Nous avons déjà une très forte richesse associative. Mais nous souhaitons aussi avoir des équipements. Nous sommes bien dotés au niveau culturel avec la Médiathèque, le Beffroi, mais aussi des équipements sportifs et scolaires, etc... Nous avons un niveau de services qui est déjà très élevé et qu'il faut continuer de faire vivre. Nous voulons aussi une ville plus verte, tournée vers la nature. Comme nous sommes une ville dense, nous avons peu d'espaces verts. C'est une des attentes très forte des Montrougiens et nous pouvons les comprendre. Nous n'aurons jamais Central Park ou le parc de Sceaux au cœur de Montrouge, mais nous pouvons essayer de favoriser le retour, le plus possible, de la nature et des espaces verts dans la ville. C'est ce qu'on a fait par exemple avec les allées Jean-Jaurès lors du dernier mandat. Nous avons souhaité reconquérir des espaces publics qui étaient plus souvent consacrés à la voiture. Les allées Jean-Jaurès c'est 4 hectares d'espaces publics qui ont été reconquis. C'est cet effort qu'il faut essayer de continuer en réduisant la place de la voiture autant que possible. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut plus de voiture, mais la place de la voiture aujourd'hui est plus en sous-sol. Il se trouve que nous avons de nombreux parkings souterrains qui ne sont pas toujours utilisés au maximum de leurs capacités. Nous devons essayer le plus possible d'utiliser ces places pour les voitures. Aujourd'hui à Montrouge, 8 Montrougiens sur 10 ont leur propre parking. Donc nous pouvons aller plus loin encore dans cette reconquête de l'espace public et les projets que nous avons annoncés comme par exemple dans le quartier Péri/Ginoux/Gautier vont permettre

de réaménager le quartier dans le même esprit que Jean Jaurès et vont réduire la place de la voiture pour permettre de planter de nombreux arbres, et faire de grandes promenades et terrasses pour les commerces et les piétons. C'est cet esprit que nous voulons accroître et, pour continuer dans ce sens, nous devons prendre en compte de nouveaux projets qui vont transformer encore davantage notre ville et qui auront un impact sur chacun des quartiers. Certains projets sont portés par la Ville et d'autres sont du ressort du Département et vont nous profiter.

Parmi ces projets nous avons :

- **Prolongement de la ligne 4 du métro :**

La fin des travaux du prolongement de la ligne 4 jusqu'à Bagneux est prévue fin 2021 début 2022. Nous aurons, à Montrouge, une nouvelle gare de la ligne 4 qui s'appellera Barbara et qui sera inaugurée à la fin de cette année. Cela va changer fortement le sud de Montrouge avec de nouveaux commerces, de nouveaux flux et aussi un renouveau du quartier en termes d'aménagement, de construction et rééquilibrer l'attractivité de Montrouge dans le quartier sud. Pour ce projet, nous travaillons avec plusieurs partenaires comme la Ville de Bagneux, le Département, et tous les acteurs de ce projet pour accueillir dans les meilleures conditions cette gare.

- **Ligne 15 du Grand Paris Express (Chatillon/Montrouge) :**

Du côté sud-ouest de Montrouge une autre gare va également arriver en complément de la ligne 13 Châtillon Montrouge : c'est la ligne 15 du Grand Paris Express. Celle-ci permettra de rejoindre, par exemple, la Défense en 15 à 20 minutes depuis Montrouge.

Cette nouvelle ligne va engendrer un pôle de communication fort en matière de transports et va complètement changer l'attractivité de la petite couronne et de Montrouge en particulier. Ce projet est annoncé pour 2025 : il y aura 2 lignes de métro, le terminus du tramway T6, et un fort réseau de bus.

Nous sommes en train de réfléchir avec les différents acteurs (RATP, Île-de-France Mobilité, la Société du Grand Paris, et aussi des acteurs privés) pour penser un quartier à l'image de Montrouge. Un quartier qui soit mixte, avec des commerces, des logements, des bureaux, des espaces publics de qualité. Pour cela, nous avons récemment mis en place un processus de veille foncière avec des partenaires publics. Il s'agit de limiter la pression foncière car, quand une gare est en construction, beaucoup d'acteurs veulent profiter d'opportunités.

- **Ces deux projets m'amènent à vous parler d'une autre réflexion qui a été lancée par le Département des Hauts-de-Seine 92 sur le prolongement du T6 :**

Actuellement le terminus du T6 s'arrête à Châtillon-Montrouge. Nous soutenons le Département qui propose de le prolonger le long de l'avenue Pierre Brossolette jusqu'au boulevard des Maréchaux. Cela génèrera la transformation de cette artère - qui n'est pas de très grande qualité urbaine - en boulevard urbain plus agréable à

vivre. Ce projet est à l'étude avec la RATP. Il sera bientôt soumis à la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités.

- **Une autre infrastructure va évoluer c'est la RD920 :**

Cette départementale qui coupe Montrouge de la Vache Noire jusqu'à la Porte d'Orléans a déjà été réaménagée par le Département depuis Antony jusqu'à Bourg-la-Reine. La fin de ce projet est programmée pour 2023/2024 entre Bourg-la-Reine et Porte d'Orléans. Le tronçon qui concerne Montrouge (Vache Noire /Porte d'Orléans) va consister à réduire le nombre des voies de circulation, actuellement de 4/5 voies, à 2/3 voies. De nouveaux carrefours vont être aménagés. Le premier en face de la rue Louis Rolland et le second en face de la rue Carvès. Nous allons donc passer d'une autoroute urbaine à un boulevard urbain, plus facile à traverser avec les deux nouveaux carrefours. Les souterrains, qui servent actuellement pour traverser, seront bouchés et le Département prévoit d'aménager des trottoirs plus larges et des pistes cyclables. L'enjeu est de rendre ce boulevard plus agréable à vivre et de rapprocher le quartier Est de la ville au centre de Montrouge.

- **Parmi les projets qui concernent plus particulièrement votre quartier, notez le projet des Allées Jean-Jaurès 2 :**

L'idée est de créer un prolongement des Allées Jean-Jaurès entre l'Hôtel de Ville et le cimetière de Montrouge (avenue de la République Nord). Ce projet vous a été présenté il y a quelques semaines. Une consultation auprès des habitants a été réalisée et ce projet, que nous avons appelé « République Nord », va permettre d'aménager l'avenue de la République avec des arbres, des terrasses pour les commerces, etc...Nous aurons une promenade beaucoup plus agréable pour rejoindre Paris. Nous réfléchissons également avec la Ville de Paris à réaménager la place devant le cimetière qui, aujourd'hui, n'est pas très qualitative pour une entrée de ville.

Ce projet sera prolongé par la suite, en coordination avec la fin des travaux de la nouvelle gare du Grand Paris Express, entre la place Jean Jaurès et la gare. Il s'agira d'offrir une grande promenade verte qui reliera les différents parcs de la ville tels que le parc de l'Hôtel de Ville, le parc Metton, le parc Renaudel et les différents jardins partagés : celui du Parc Metton, de l'église Saint-Joseph, et du lycée Jean Monnet. Ce sera notre coulée verte à nous et elle permettra également de rejoindre la coulée verte actuelle qui va jusqu'à Massy.

- **Les Allées Boutroux :**

Nous imaginons, pour ces allées, une promenade piétonne et récréative qui pourrait aller de la place Cresp jusqu'à la Fac dentaire. Ces allées sont empruntées par beaucoup de jeunes du collège Doisneau, de l'école Jeanne d'Arc, les étudiants de la Fac dentaire, les étudiants de l'IRTS. Actuellement cet espace n'est pas très agréable.

L'idée serait de réfléchir, avec le Comité de quartier et tous les acteurs du quartier, sur la manière d'en faire une belle promenade dans le même esprit que les allées Jean-Jaurès, que nous pourrions verdir très largement. Nous pourrions également y mettre un mobilier urbain adapté, des éclairages de qualité, des équipements sportifs et des espaces pour se reposer. Nous pouvons imaginer beaucoup de choses, c'est assez grand et large pour développer de belles idées. Une consultation va être mise en place pour que les riverains donnent leurs avis et leurs attentes en termes d'évolution et d'usage. Lorsque la consultation sera terminée cela permettra d'élaborer un projet, de lancer une concertation puis de lancer la mise en œuvre du projet. Ces allées Boutroux se prolongeront jusqu'à la Fac dentaire. Il faut aussi se projeter dans l'avenir et imaginer que cette Fac dentaire va évoluer. Un certain nombre de bâtiments de cette Fac sont obsolètes. Les tours qui servent de logements sont vieilles et plus adaptées à la vie étudiante. Il y a donc des réflexions sur l'avenir de cette Fac qui est un espace important aux portes du périphérique et nous commençons à discuter avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur et d'autres partenaires sur son devenir. Dans quelques années, cet espace va évoluer. Nous pourrions imaginer un campus ouvert sur la ville avec des équipements et services dont les Montrougiens pourraient bénéficier (sport, commerces ...) qui serait relié à la ville par les allées Boutroux réinventées.

- **Le parc Schuman :**

Ce parc, derrière l'église Saint-Jacques-le-Majeur, est très apprécié des Montrougiens car il est à la fois intimiste et charmant. Nous avons récemment acquis à l'intérieur une parcelle de 2000 m<sup>2</sup> (ancienne imprimerie). Nous souhaitons l'utiliser pour agrandir le parc et l'ouvrir un peu plus sur la ville tout en préservant son caractère et son charme actuel. Sur ce projet aussi, une consultation va être lancée, un projet va être proposé et nous allons ensemble aménager ce parc en coordination avec la réfection des deux immeubles du 47 et 49 avenue de la République qui vont être transformés en logements ouverts sur le futur parc.

- **L'agriculture urbaine dans le quartier :**

Pour que la ville soit plus verte et pour qu'un maximum d'habitants puisse retrouver le plaisir de la nature en ville, nous avons lancé il y a maintenant trois-quatre ans, tout un programme d'agriculture urbaine : celui-ci vise à penser le sujet dans toutes ses dimensions et à l'échelle de la ville. Nous voulons faire le pari que, dans une ville dense, nous pouvons cultiver un certain nombre d'espaces publics, mais aussi des espaces privés qui ont besoin d'être revalorisés. Nous avons déjà aménagé plusieurs jardins partagés comme le jardin derrière l'église Saint-Joseph, le jardin du Conservatoire, le jardin près du CAM, le jardin du parc Metton et le jardin de la Vanne. Pour gérer ces jardins, des associations ont été créées. Les parcelles sont tirées au sort afin d'être exploitées et ces jardins fonctionnent très bien. Des listes

d'attente ont d'ailleurs été créées pour les personnes souhaitant obtenir une parcelle à cultiver.

Nous voulons continuer à végétaliser et à créer des jardins partagés. Pour cela, nous allons utiliser les toits que les architectes appellent la 5ème façade. Nous travaillons avec AgroParisTech qui a identifié presque 30 hectares de toits à Montrouge pouvant être utilisés. Nous allons donc commencer par deux toits qui nous appartiennent pour montrer l'exemple :

- **Le toit du Beffroi**, sur lequel nous allons lancer un projet de jardin sur le toit-terrasse cet été avec une structure qui se nomme « TOPAGER », à l'origine notamment des jardins de l'Opéra de Paris.
- **Le toit de la Médiathèque** avec des projets pédagogiques pour les enfants.

D'autres toits seront aussi ensuite utilisés comme celui de l'école Renaudel. Nous mettons également en place, dans le quartier, les permis de végétaliser. Ces derniers permettent à chaque personne qui le souhaite de cultiver une petite parcelle dans sa rue.

- **Rue Sadi Carnot : « Rue jardin » :**

Une consultation est en cours actuellement pour transformer la rue Sadi Carnot en « rue Jardin ». Nous avons choisi cette rue parce qu'elle est juste à côté du parc Schuman. Nous souhaitons expérimenter la « rue Jardin » pour voir comment les habitants se l'approprient.

Tous ces projets vont contribuer à verdir la ville un maximum, créer du lien et faire de Montrouge une ville plus agréable à vivre.

- **Divers projets du quotidien (propreté, sécurité...) :**

D'autres projets et réflexions sur les sujets du quotidien tels que : la propreté, la sécurité, la tranquillité publique ... sont des questions importantes qui participent à notre qualité de vie.

Une application « Montrouge Direct » a déjà été mise en place : elle permet de signaler directement aux services de la Ville les différents problèmes. Nous avons aussi renforcé notre Police Municipale. Un réseau de vidéo surveillance est en augmentation constante chaque année dans les quartiers. La Ville est en train de développer un réseau de voisins vigilants pour que les gardiens d'immeubles, les commerçants et les habitants puissent informer la mairie en cas de personnes en difficulté.

Avec tous ces outils, nous essayons au maximum de veiller à la tranquillité des quartiers.

## V. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

Madame GRAINE rappelle que les prochaines réunions auront lieu en juin, septembre/octobre et décembre. Les membres peuvent envoyer au Pôle Démocratie participative leurs préférences sur le moment de la semaine le plus adapté pour organiser ces réunions.

En ce qui concerne les questions diverses, il est préférable d'envoyer les différentes questions à : [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr) au moins 15 jours avant chaque réunion afin que des réponses concrètes soient données lors des futures réunions.

## VI. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

- *Qu'est-il prévu comme projet au niveau de la Distillerie en face du Jardin toscan dans la rue Maurice Arnoux ?*

Nous allons en faire un lieu de culture, un peu dans l'esprit de petits théâtres parisiens pour y accueillir de petites compagnies de théâtre ou des concerts d'artistes, pourquoi pas Montrougiens. Nous pourrions aussi s'y restaurer et passer un bon moment convivial.

Pour cela, nous avons la maîtrise foncière de deux parcelles : l'ancien temple et une maison qui se trouve à côté. Nous souhaitons également acquérir un immeuble qui est actuellement muré et une autre maison. Lorsque nous aurons acquis la maîtrise foncière des 4 parcelles, nous lancerons ce projet avec un équipement public en rez-de-chaussée, et des logements au-dessus. À Montrouge, nous devons avoir environ 24000 logements pour 50000 habitants dont 22 % de logements sociaux. La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui date des années 2013, impose à chaque commune d'avoir 25 % de logements sociaux. À Montrouge nous sommes en dessous, nous allons donc construire des logements sociaux pour être en règle avec la loi. Cela peut être des logements de toute nature (étudiants, personnes âgées, classiques, etc...). Nous allons donc mixer à cet endroit des équipements culturels et des logements sociaux.

D'autres lieux du même genre sont en réflexion dans Montrouge et même en cours de réalisation comme l'Atelier des Jardiniers qui se situe dans la rue Paul Bert. C'est un ancien bâtiment qui servait aux jardiniers de la Ville. Nous l'avons aménagé et transformé en « FabLab » ou « Repair Café » - c'est-à-dire, un lieu où l'on pourra échanger, bricoler et aussi se restaurer. C'est un projet qui a été interrompu à cause de la crise sanitaire, mais qui va enfin voir le jour à l'été 2021.

- *Vous avez beaucoup parlé de ville ouverte et verte et pas du tout de l'aspect de régulation des flux. Il doit certainement déjà y avoir des idées et des projets à ce niveau ? Auriez-vous des précisions à nous partager ?*

Nous sommes en train d'analyser ce qui se passe en termes de flux à Montrouge en prenant en compte les futures infrastructures : les deux nouvelles gares (Grand Paris Express et Barbara). La covid-19 a également beaucoup changé les habitudes avec notamment la pratique du vélo qui a fortement augmenté depuis plus d'un an. Nous prenons en compte tous ces éléments actuels et futurs et réfléchissons à la manière dont cela va fonctionner. Depuis le précédent mandat, nous travaillons sur un outil qui existe et qui s'appelle le Plan de mobilité. Nous souhaitons qu'il soit le plus pertinent possible et nous espérons pouvoir vous le présenter fin 2021 début 2022. Ce plan va réorganiser la circulation et les flux dans la ville. Nous souhaitons apaiser la ville en passant la vitesse à 30 km heure. Nous voulons multiplier les pistes cyclables ou les sens cyclables et réorganiser le sens d'un certain nombre de voies pour canaliser, réguler et diminuer les flux. Apaiser la ville, développer les circulations douces et essayer de renvoyer sur les grands axes les automobiles : c'est l'objectif.

- *Qui gère les bornes électriques sur Montrouge ? Car il est très difficile de se recharger et notamment place Jules Ferry et rue Sylvine Candas Aucune borne ne fonctionne et j'ai essayé de remonter le problème à l'aide des réseaux sociaux à la Ville, mais je n'ai pas eu de réponse. Je voulais donc savoir qui gérait ces bornes ?*

Il y a quelques années nous avons été un peu les précurseurs en matière de bornes de recharge électrique. Nous avons pris un partenaire qui a fait les bornes et un autre qui faisait le service. À cette époque, la révolution électrique n'était pas autant d'actualité et cela a plus ou moins bien marché. Nous venons, au Conseil Municipal du 25 mars dernier, de partir sur un nouveau projet. Toutes les bornes actuelles vont, d'ici cet été, être renouvelées. Nous avons pris comme partenaire pour la gestion de ces bornes la société « Métropolis » qui est experte dans ce domaine et qui a été créée par la Métropole du Grand Paris. Elle va installer un réseau de bornes électrique à l'échelle de la Métropole qui sera interopérable et plus facile d'accès. Le paiement se fera avec une application et déduit à l'énergie consommée et non au temps passé. Ce système fonctionne bien et « Métropolis » donnera à Montrouge une redevance pour l'installation de chacune des bornes. Nous allons donc avoir de nouvelles bornes et en particulier 2 bornes à recharge rapide qui se situeront rue Maurice Arnoux devant la Fac Dentaire et rue Barbès devant Bayard.

Il ne faut pas oublier que nous sommes engagés dans un projet qui est la zone à faibles émissions. C'est un projet métropolitain et l'obligation sera de supprimer d'ici 2030 tous les véhicules thermiques pour les remplacer par des véhicules propres (électriques ou à gaz).

- *Qu'en est-il du projet de faire des jardins partagés dans l'enceinte de la Fac dentaire ?*

La Fac dentaire est un bâtiment qui appartient à l'Etat. Il ne nous appartient pas. Nous avons lancé un dialogue avec l'Etat, mais nous devons avoir un projet complet et plaider pour que, dans ce projet, il y ait un volet agriculture urbaine.

- *Est-ce qu'un projet d'aménagement est prévu sur la place Cresp ?*

La place Cresp aujourd'hui est un peu notre Agora pour tous les Montrougiens. C'est le lieu sur lequel nous organisons les grandes rencontres de la ville (la galette des rois, le 14 juillet, la patinoire en hiver, etc...). C'est le lieu où nous pouvons rassembler un grand nombre de Montrougiens. Si nous commençons à mettre au niveau de cette place du mobilier urbain, des arbres, ... nous n'aurons plus ce lieu de rassemblement qui est important de conserver pour se retrouver lors de grands événements.

- *Vous avez parlé du prolongement du T6 jusqu'aux Maréchaux. Pour tous les projets vous avez donné une échéance, sauf pour celui-ci. Qu'en est-il ?*

C'est un projet de long terme. Il a été étudié et présenté aux deux communes : Montrouge et Malakoff. Maintenant, pour que le projet se réalise, il faut qu'il soit inscrit dans un processus qui se nomme le CPER (Contrat de Plan Etat-Région). Ce sont des investissements très lourds entre 50 et 60 millions d'euros. Il faut que l'Etat et la Région - qui a la compétence en matière de transport et qui financera ce projet - l'inscrivent au CPER qui est un contrat de 6 ans. Une fois que ce sera inscrit, ils pourront réaliser le projet. C'est un projet qui verra le jour entre 2030 et 2035.

- *Qu'est-il prévu concernant la vaccination à Montrouge. Est-ce qu'il va y avoir des zones de vaccination Covid ?*

Nous avons beaucoup plaidé pour avoir un centre de vaccination à Montrouge. À cause de la pénurie de vaccins que nous avons subie au cours des derniers mois, seuls 12 centres de vaccination ont pu voir le jour dans le Département des Hauts-de-Seine. Nous venons d'obtenir, il y a quelques jours, l'assurance qu'un centre de vaccination aller ouvrir à Montrouge. Ce centre ouvrira le lundi 19 avril 2021 et il se situera au Beffroi dans la grande salle Nicole Ginoux. Ce sera un centre Pfizer avec 10 lignes de vaccination faite par des médecins du CMS (Centre Municipal de Santé) et de la ville. Pour les personnes concernées par la vaccination, c'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui décide des tranches d'âge à vacciner. Vous pouvez donc à partir du 19 avril vous faire vacciner à Montrouge.

- *J'ai une question sur le fonctionnement d'un projet. C'est-à-dire à partir du début d'un projet jusqu'à sa réalisation. Par exemple, vous nous avez parlé des allées Boutroux, vous avez dit que vous alliez lancer une consultation pour avoir des idées après vous analyserez ces idées et, justement, à partir de ce moment jusqu'à la réalisation combien de temps faut-il ? Comment ça se passe ?*

Nous allons partir de l'exemple des allées Jean-Jaurès : nous avons commencé par faire une consultation et recueilli des idées. Ensuite nous avons bâti un cahier des charges et lancé un concours auprès d'experts paysagistes et urbanistes. Nous leurs avons demandé de nous faire des propositions.

Nous avons reçu plusieurs projets que nous avons limités à 3 ou 4. Un jury a été constitué et a choisi parmi les projets celui qui a été réalisé. Enfin une concertation a été organisée pour présenter le projet final et l'améliorer grâce aux idées des Montrougiens.

C'est cette méthode que nous allons suivre pour les allées Boutroux. En termes de temps, il faut compter environ 6 mois jusqu'au concours et 18 mois pour réaliser le projet. Nous avons fait la même chose pour le quartier Péri/Ginoux/Gautier. En général, entre le moment où nous avons l'idée, le temps d'organiser la consultation, le cahier des charges, le concours, la concertation et la mise en œuvre, il faut compter 2 ans et demi à 3 ans.

- Monsieur le Maire explique ensuite que, dans chaque quartier, il y a une association de quartier gérée par des bénévoles. Cette association a vocation à animer le quartier en organisant des événements comme des vide-greniers, des carnivals, etc... M. le Maire présente la nouvelle association du quartier de la Porte de Montrouge : « Le Soleil des Portes de Montrouge » présidée par Madame Sandra ANGELIER.

Mme ANGELIER explique que l'association a démarré en février 2020. Elle compte 30 adhérents. Beaucoup de projets sont prêts depuis longtemps mais le contexte actuel lié à la covid-19 a retardé leur organisation. Parmi eux :

- Un vide-grenier sur les allées Boutroux et la place Cresp le 13 juin 2021.
- Une fête du quartier au parc Toscan le 27 juin 2021.
- Un loto le 5 octobre 2021.
- Une fête pour Halloween avec concours de déguisement pour les enfants et activités le 31 octobre 2021.
- Le Téléthon en décembre.

Mme ANGELIER explique que tout le monde peut adhérer à cette association qui est très dynamique et qui souhaite réaliser de beaux projets.

- *Est-ce qu'il y a un état des lieux des commerces en difficulté sur Montrouge et y-a-t-il des choses à faire au niveau du comité de quartier pour aider c'est commerçant ?*
- *Y-a-t-il un lien entre le conseil municipal et le comité de quartier ?*
- *Y-a-t-il une plate-forme de communication pour que les membres du comité de quartier puissent communiquer entre eux ?*

- Concernant les commerces, nous avons beaucoup de commerces de qualité, pas seulement alimentaire mais dans de nombreux domaines. C'est notamment grâce au travail de M. METTON et de ses équipes. Cela repose sur plusieurs choses :
  - o une bonne maîtrise du foncier commercial - réalisée par la Ville ou par la SEMARMONT - a permis à des enseignes de qualité de s'installer notamment avenue de la République.
  - o tout un travail autour des choix des commerçants et des animations a été fait à Montrouge. Notre Ville compte parmi les premières villes de France à avoir un Manager du commerce pour accompagner les commerçants dans leur évolution. Nous avons un service « Montrouge Expansion » qui permet l'accès à la livraison et plus encore. Il y a là toute une politique globale du commerce qui porte ses fruits.

En ce qui concerne la crise sanitaire.

Les commerces considérés comme essentiels - notamment les commerces alimentaires - se portent assez bien à Montrouge. Concernant les restaurateurs il y en a pas mal qui ont effectivement fermé leurs portes mais ils ont bénéficié des aides de l'État : soit à travers les dispositifs de chômage partiel, soit par les dispositifs de soutien directement aux commerçants ainsi que des aides de la Région et du Territoire. Dans tous les cas, ces situations sont suivies de près.

Peut-être que ceux qui ont souffert le plus de cette crise sont les commerces de textile bien qu'ils aient également bénéficié des aides. Le Manager du commerce les accompagne dans le développement du E-commerce. Nous les aidons également s'ils souhaitent refaire leur devanture.

Nous faisons tout pour que nos commerces traversent cette période le mieux possible. Globalement on peut dire qu'ils résistent quand même bien ici, à Montrouge.

- Concernant le lien entre les Comités de quartier et le Conseil Municipal, ce sont les élus, Madame Liliane GRAINE et Monsieur Patrick XAVIER, qui participent au Comité de quartier et font le relais ainsi que le suivi des actions que vous allez mener.
- Monsieur Patrice ONDOUA intervient pour expliquer que, dans chaque comité de quartier, il y a un représentant des commerçants, de l'association de quartier et des entreprises qui sont des représentants de droit importants dans les Comités de quartier.
- La représentante suppléante des commerçants Madame Phuong DO DUY, qui est restauratrice à Montrouge, restaurant « Tô et Cie », situé au 23, rue Marie Debos nous explique qu'effectivement la crise a été difficile, mais qu'elle a trouvé auprès des habitants montrougiens un soutien très important. Avant la crise de la Covid, elle

travaillait essentiellement le midi et, depuis mars 2020, elle s'est retrouvée sans client car ils étaient tous en télétravail. Au début, cela a été très compliqué. Par la suite elle s'est retournée en essayant de se faire connaître auprès des habitants de Montrouge et elle a trouvé un très grand soutien des Montrougiens. Aujourd'hui elle vit surtout grâce à eux car, tant que le télétravail persistera, elle ne pourra pas retrouver sa clientèle d'avant. Elle précise qu'il y a une très grande solidarité des Montrougiens envers les commerçants et les remercie.

- Le représentant des commerçants, Monsieur Franck NELATON, qui tient le Salon de Coiffure « CAMARINE » au 79, avenue Pierre Brossolette, nous explique qu'il a eu une grosse perte de clientèle car il travaillait beaucoup avec les employés des bureaux. Il a un peu de clientèle de quartier actuellement mais ce n'est pas suffisant et il a dû mettre deux personnes de son équipe au chômage partiel. Il espère que les activités reprendront rapidement.
- Monsieur le Maire conclut en précisant que le télétravail est peut-être amené à changer les choses dans le futur et que cela pose un questionnement sur la quantité de bureaux à Montrouge qui contient un pôle d'environ 600000 m<sup>2</sup> de bureaux.
- Madame Camille GENCO répond à la question sur les modalités d'échange et de communication du Comité de quartier. Elle précise qu'une plate-forme a été lancée il y a peu de temps entièrement dédiée aux projets de Démocratie Participative. Vous pourrez y voir tous les projets, les consultations, les concertations et participer aux budgets participatifs. Il y a également un onglet consacré aux Comités de quartier où vous trouverez les comptes rendus, la composition des Comités de quartier. Enfin, vous pouvez aussi nous envoyer vos questions sur l'adresse mail : [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr) afin de préparer les réunions et surtout que nous ayons, de la part des services concernés, des réponses à apporter
- Madame Liliane GRAINE conclut en précisant que les prochaines réunions auront lieu en juin, fin septembre-début octobre et décembre.

**Fin de la réunion 20h30.**